

Le greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete recrute

A la croisée des mondes judiciaires et économiques, les greffes des tribunaux de commerce exercent une mission de service public au profit des justiciables et des entreprises.

Ils interviennent à chaque moment important de la vie des entreprises, de leur naissance à leur disparition, de la résolution de leurs litiges au traitement de leurs difficultés.

Véritables « officier d'état-civil des entreprises », les greffes contribuent à la sécurité juridique et à la transparence de la vie économique.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete est assuré par un greffier de tribunal de commerce. L'installation d'un office de tenue des registres de commerce et des sociétés et des sûretés mobilières en Polynésie française répond à une demande du gouvernement polynésien en vue d'offrir aux entreprises les mêmes délais et qualité de traitement de leurs formalités qu'en métropole.

Le collaborateur sera affecté aux services du registre du commerce et des sociétés et au registre des sûretés mobilières

A ce titre, vos principales missions seront :

- Contrôler légalement les formalités d'inscription au RCS et au RSM
- La gestion administrative, l'enregistrement, la numérisation et le classement des dossiers

Formation juridique initiale indispensable (secrétariat juridique, licence ou master de droit)

<u>Expérience souhaitée</u> au sein d'un cabinet d'avocat ou de juriste formaliste, d'une étude d'huissier ou de notaire

Savoir-faire:

- Maîtrise du droit commercial/des sociétés et dans l'idéal du droit des sûretés
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des techniques d'accueil
- Maîtrise de l'orthographe

Savoir-être :

- Méthode, organisation et rigueur
- Efficacité dans vos travaux
- Communiquer et rendre-compte
- Qualité relationnelle et de discrétion
- Amabilité, honnêteté et intégrité

Merci d'envoyer votre CV + lettre de motivation à l'adresse emma.santelli@greffe-tc-papeete.pf